

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon le règlement (UE) 2015/830



Date de création 27/07/2021
Date de révision édition première
Remplace la version du -
Nom commercial 500908113 Carson Paint Killer – Lackentferner (décapant pour peinture) 100 ml
Producteur/fournisseur TAMIYA-CARSON Modellbau GmbH & Co. KG, D – 90765 Fürth
Page 1 de 8

RUBRIQUE 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

500908113 Carson Paint Killer – Lackentferner (décapant pour peinture) 100 ml

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées de la substance/préparation

L'utilisation est expliquée par l'identificateur de produit.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur TAMIYA-CARSON Modellbau GmbH & Co. KG
Rue/case postale Werkstraße 1
Code de pays/NPA/ville D – 90765 Fürth
Courriel tamiya@tamiya.de
Téléphone +49 (0) 911 9765 – 03
Fax +49 (0) 911 9765 – 285
La personne compétente info@chemieberatung.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison de Munich +49 (0) 89 19240
Centre de conseil en cas
d'empoisonnement à Berlin +49 (0) 30 19240

RUBRIQUE 2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables, catégorie de danger 2 (H225)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 3, effets narcotiques (H336)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement **Danger**

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter un équipement de protection des yeux (lunettes de sécurité).
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Composant(s) déterminant(s) le danger pour l'étiquetage

1-méthoxypropan-2-ol.

2.3 Autres dangers

Non connu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon le règlement (UE) 2015/830

Date de création 27/07/2021
Date de révision édition première
Remplace la version du -
Nom commercial 500908113 Carson Paint Killer – Lackentferner (décapant pour peinture) 100 ml
Producteur/fournisseur TAMIYA-CARSON Modellbau GmbH & Co. KG, D – 90765 Fürth
Page 2 de 8



RUBRIQUE 3 Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ce produit est un mélange.

3.2 Mélanges

Mélange de solvants.

Composants dangereux

1-méthoxypropan-2-ol.

N° CE 203-539-1 n° CAS 107-98-2

Teneur 70 - 90 %

Codes de classification Flam. Liq. 3 ; H226 – STOT SE 3 ; H336

Pour cette substance, il existe des limites d'exposition de l'Union sur le lieu de travail (voir la rubrique 8).

Acétate d'éthyle

N° CE 205-500-4 n° CAS 141-78-6

Teneur 1 - < 10 %

Codes de classification Flam. Liq. 3 ; H226 – Eye Irrit. 2 ; H319

Pour cette substance, il existe des limites d'exposition de l'Union sur le lieu de travail (voir la rubrique 8).

Le texte des codes de classification figure à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation Alimentation en air frais, en cas d'indisposition consulter un médecin.

Contact avec la peau En général, le produit n'est pas irritant pour la peau.

Contact avec les yeux Rincez l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante et consultez un médecin.

En cas d'ingestion Consultez un médecin si les symptômes persistent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

RUBRIQUE 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Jet diffusé de l'eau, poudre d'extinction, CO₂, mousse résistant aux alcools.

Moyen d'extinction non approprié

Jet d'eau direct.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition thermique en monoxyde de carbone, gaz chlorhydrique et produits de fission organiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Combinaison anti-feu étanche avec appareil respiratoire autonome.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon le règlement (UE) 2015/830

Date de création 27/07/2021
Date de révision édition première
Remplace la version du -
Nom commercial 500908113 Carson Paint Killer – Lackentferner (décapant pour peinture) 100 ml
Producteur/fournisseur TAMIYA-CARSON Modellbau GmbH & Co. KG, D – 90765 Fürth
Page 3 de 8



RUBRIQUE 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Portez un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. En cas de déversement dans un cours d'eau ou un système d'égouts informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Assurez une ventilation suffisante. Ne pas nettoyer avec de l'eau ou des produits de nettoyage aqueux.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des informations sur la manipulation en toute sécurité, voir la rubrique 7.

Pour des informations sur les équipements de protection individuelle, voir la rubrique 8.

Pour des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise si le produit est utilisé correctement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart des acides minéraux concentrés et oxydants forts. Refroidir les récipients menacés avec jet diffusé de l'eau.

Conseils sur la protection contre l'incendie et l'explosion

Eloigner les sources d'inflammation - ne pas fumer. Prenez des mesures contre les charges électrostatiques

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

RUBRIQUE 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composant avec des valeurs limites selon (UE) 2017/164

Acétate d'éthyle

N° CE 205-500-4 n° CAS 141-78-6

Valeur limite (8 h) 734 mg/m³ – 200 ppm

Valeur limite (15 min) 1.468 mg/m³ – 400 ppm

Note Non spécifié.

Composant avec des valeurs limites selon 2000/39/CE

1-méthoxypropan-2-ol.

N° CE 203-539-1 n° CAS 107-98-2

Valeur limite (8 h) 375 mg/m³ – 100 ppm

Valeur limite (15 min) 568 mg/m³ – 150 ppm

Note Danger d'absorption cutanée.

Composants avec des valeurs limites selon TRGS 900 (Allemagne)

1-méthoxypropan-2-ol.

N° CE 203-539-1 n° CAS 107-98-2

AGW 100 ml/m³ (ppm) – 370 mg/m³

Limitation de pointe

Facteur de dépassement 2(I)

Remarques DFG, EU, Y

Acétate d'éthyle

N° CE 205-500-4 n° CAS 141-78-6

AGW 200 ml/m³ (ppm) – 730 mg/m³

Limitation de pointe

Facteur de dépassement 2(I)

Remarques DFG, EU, Y

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon le règlement (UE) 2015/830



Date de création 27/07/2021
Date de révision édition première
Remplace la version du -
Nom commercial 500908113 Carson Paint Killer – Lackentferner (décapant pour peinture) 100 ml
Producteur/fournisseur TAMIYA-CARSON Modellbau GmbH & Co. KG, D – 90765 Fürth
Page 4 de 8

Composant avec des valeurs limites selon TRGS 903 (Allemagne)

1-méthoxypropan-2-ol
N° CE 203-539-1 n° CAS 107-98-2
Paramètre 1-méthoxypropan-2-ol
BGW 15 mg/l
Substrat d'examen urine
Date d'échantillonnage à la fin de l'exposition, resp. à la fin de la journée de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire Si la limite d'exposition professionnelle est dépassée dans des locaux fermés, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Protection des mains Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. En raison de l'absence de tests, aucune recommandation ne peut être faite sur le matériau des gants pour ce produit. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi sur d'autres caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est un mélange de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut être prédite et doit donc être vérifiée avant l'utilisation. Le temps de percée exact doit être obtenu auprès du gant de protection et doivent être respectées.

Protection des yeux Lunettes de sécurité hermétiquement fermées.

Protection du corps Utilisez des chaussures de sécurité antistatiques et des vêtements de protection ignifuges.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

RUBRIQUE 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

| | | | | | |
|--|---------------|------------|----------|------------------|---|
| État de la matière | liquide | Couleur | incolore | Odeur | des solvants |
| Point de fusion/intervalle de fusion | | | | | Non disponible. |
| Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition | | | | 77 °C | |
| Point d'éclair | | | | - 1 °C | |
| Valeur pH | (à T = 20 °C) | | | | Non applicable. |
| Inflamabilité | | | | | Très inflammable. |
| Température d'inflammation | | | | 270 °C | |
| Auto-inflammation | | | | | Non applicable. |
| Propriétés comburantes | | | | | Non applicable. |
| Dangers d'explosion | | | | | S'applique aux mélanges des vapeurs en l'air. |
| Limites d'explosibilité | | inférieure | | 2,1 % en volume | |
| | | supérieure | | 11,5 % en volume | |
| Densité | (à T = 20 °C) | | | 0,92 g/ml | |
| Solubilité dans l'eau | (à T = 20 °C) | | | | Le produit est partiellement soluble. |
| Pression de vapeur | (à T = 20 °C) | | | | Non disponible. |
| Densité de vapeur (air = 1) | | | | | Non disponible. |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | | | | | Non disponible. |
| Viscosité | (à T = 20 °C) | | | | Non disponible. |
| Épreuve de séparation du solvant | | | | | Non applicable. |
| Teneur en solvant | | | | 100 % | |
| Taux d'évaporation | | | | | Non disponible. |

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon le règlement (UE) 2015/830

Date de création 27/07/2021
Date de révision édition première
Remplace la version du -
Nom commercial 500908113 Carson Paint Killer – Lackentferner (décapant pour peinture) 100 ml
Producteur/fournisseur TAMIYA-CARSON Modellbau GmbH & Co. KG, D – 90765 Fürth
Page 5 de 8



RUBRIQUE 10 Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité**
Aucune donnée disponible.
- 10.2 Stabilité chimique**
Le produit est stable.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Aucune réaction dangereuse n'est connue lorsqu'il est utilisé comme prévu.
- 10.4 Conditions à éviter**
La chaleur.
- 10.5 Matières incompatibles**
Acides minéraux concentrés et agents oxydants forts.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux**
Seulement en cas d'incendie, voir la rubrique 5.2.

RUBRIQUE 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

pour l'acétate d'éthyle

DL₅₀ voie orale (rat) 5.620 mg/kg

DL₅₀ voie dermale (lapin) > 18.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Aucune donnée disponible.

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible.

Autres informations

Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon le règlement (UE) 2015/830

Date de création 27/07/2021
Date de révision édition première
Remplace la version du -
Nom commercial 500908113 Carson Paint Killer – Lackentferner (décapant pour peinture) 100 ml
Producteur/fournisseur TAMIYA-CARSON Modellbau GmbH & Co. KG, D – 90765 Fürth
Page 6 de 8



RUBRIQUE 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

pour l'acétate d'éthyle
CL₅₀ poisson 328 mg/l / 96 h
CL₅₀ crustacés 679 mg/l / 48 h
CE₅₀ algues 2.500 mg/l / 96 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Les solvants sont facilement biodégradables.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Selon les informations disponibles, les critères de classification PBT resp. vPvB ne sont pas remplis.

12.6 Autres effets néfastes

Le rejet du produit est nocif pour le milieu aquatique en raison de sa consommation d'oxygène et d'une charge polluante générale.

RUBRIQUE 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets dangereux selon le catalogue européen des déchets (2008/98/CE). Si une régénération n'est pas possible, les déchets doivent être éliminés compte tenu des dispositions officielles locales. Ne pas éliminer les déchets sur les eaux résiduaires.

Codes de déchets de l'UE

20 01 13* Solvants.
15 01 10* Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

1263

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID

MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

Code de restriction en tunnels (route)

(D/E)

Quantités limitées selon ADR 3.4

Cinq litres.

IMDG/IATA

PAINT RELATED MATERIAL (- 1 °C c.c.)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

3 (liquides inflammables)

14.4 Groupe d'emballage

II (substances à danger moyen)

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les rubriques 6 - 8.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon le règlement (UE) 2015/830



Date de création 27/07/2021
Date de révision édition première
Remplace la version du -
Nom commercial 500908113 Carson Paint Killer – Lackentferner (décapant pour peinture) 100 ml
Producteur/fournisseur TAMIYA-CARSON Modellbau GmbH & Co. KG, D – 90765 Fürth
Page 7 de 8

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
Non applicable.

RUBRIQUE 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions de l'UE

En annexe I référence à la directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Respecter les seuils de quantité pour le groupe de substances P5c.

Règlement (UE) n° 528/2012 sur la mise en circulation des biocides

Non applicable.

Règlement (CE) n° 648/2004 (règlement de détergents)

Non applicable.

Directive 1999/13/CE relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils

Applicable.

Directive 92/85/CEE concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail

Applicable.

Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés des agents chimiques sur le lieu de travail

Applicable.

Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail

Applicable.

Prescriptions allemandes

Instructions techniques pour le contrôle de la qualité de l'air (TA Luft)

Respecter les valeurs limites pour les substances organiques selon 5.2.5.

Classe de danger pour l'eau

WGK 1 (légèrement dangereux pour l'eau)

Classe de stockage selon TRGS 510

LGK 3 (liquides inflammables)

Autres prescriptions, limitations et ordonnances sur la prohibition

Respecter la fiche d'instruction M 017 de l'Association d'assurance responsabilité civile de l'employeur pour les matières premières et l'industrie chimique.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a pas été soumis à une évaluation de la sécurité.

RUBRIQUE 16 Autres informations

Le texte des codes de classification à la rubrique 3

Flam. Liq. 2 ; H225 Liquides inflammables, catégorie de danger 2 ; Liquide et vapeurs très inflammables.

Flam. Liq. 3 ; H226 Liquides inflammables, catégorie de danger 3 ; Liquide et vapeurs inflammables. lésions oculaires graves.

Eye Irrit. 2 ; H319 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2 ; Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 ; H336 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie de danger 3, effets narcotiques ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification et méthodes utilisées pour dériver la classification du mélange en fonction de Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

| <u>Classification</u> | <u>Méthode d'évaluation utilisée</u> |
|-----------------------|--|
| Flam. Liq. 2 ; H225 | classification basée sur des données d'essai |
| STOT SE 3 ; H336 | classification selon la méthode de calcul |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon le règlement (UE) 2015/830



Date de création 27/07/2021
Date de révision édition première
Remplace la version du -
Nom commercial 500908113 Carson Paint Killer – Lackentferner (décapant pour peinture) 100 ml
Producteur/fournisseur TAMIYA-CARSON Modellbau GmbH & Co. KG, D – 90765 Fürth
Page 8 de 8

Indications

Cette fiche de données de sécurité est fournie sur la base des règlements de l'UE et des prescriptions allemandes. Elle montre l'état actuel des connaissances et n'est pas une assurance contractuelle des qualités du produit.

Abréviations

| | |
|------|---|
| AGW | Valeur limite d'exposition sur le lieu de travail. |
| BGW | Valeur limite biologique sur le lieu de travail. |
| DFG | Fondation allemande pour la recherche (Commission MAK). |
| EU | Union européenne. |
| LGK | Classe de stockage. |
| MAK | Concentration maximale sur le lieu de travail. |
| PBT | Persistant, bioaccumulable et toxique. |
| TRGS | Règles techniques pour les substances dangereuses. |
| vPvB | Très persistant et très bioaccumulable. |
| WGK | Classe de danger pour l'eau. |
| Y | Un risque tératogène n'est pas à craindre à condition de respecter la limite d'exposition professionnelle (AGW) et la valeur limite biologique (BGW). |